

Warneton le 30 Juillet 2019

Madame, Monsieur,

Je vous sollicite dans le cadre du projet d'extension de CL Warneton (2^{ème} congélateur et installation d'une plateforme portuaire) en face de ma commune.

Résidente de Deulemont depuis 2006, nous avons fait construire notre résidence principale dans cette commune afin de bénéficier d'une qualité de vie basée sur le respect de l'environnement, le développement des espaces naturels et la qualité de l'air. Malheureusement, nous n'avons pu que déplorer très rapidement l'installation de CL Warneton qui ne devait au départ n'être qu'une petite structure. Très rapidement, CL Warneton n'a pas respecté ses soi-disant engagements de production et l'entreprise n'a fait que s'accroître au détriment des habitants (nuisances sonores, olfactives, visuelles). L'installation du congélateur a accéléré ces nuisances (odeurs supplémentaires, nuisances sonores lors des travaux, déversements réguliers dans la Lys...). Et les dispositions prises par l'entreprise (haute cheminée) n'ont fait que déporter le problème car aujourd'hui les odeurs envahissent encore régulièrement notre commune et d'étendent jusque Frelinghien et Comines.

Poursuivre le développement de CL Warneton avec le second congélateur et le port autonome va à l'encontre des dispositions et financement octroyés par l'UE pour le développement du tourisme et de l'écologie. De plus, à l'heure où nous avons déjà consommé plus que ce que la planète peut nous offrir, comment justifier le développement d'une entreprise qui ne respecte pas les règles concernant l'environnement, le personnel (voir les différents accidents survenus dans leurs locaux) et les habitants.

J'attire donc votre attention sur ce projet disproportionné au regard du lieu choisi et des dangers qui viendraient encore s'ajouter à ceux que nous subissons.

Je m'oppose donc par la présente aux deux projets et espère être entendue.

Cordialement.

Me DUCRON Bérangère